



TERRE D'AVENIR

Le mag de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

#

7

Juin 2026



Dossier > p.8

NOUVEAU MANDAT NOUVEAUX ÉLUS

3

Se divertir
Tennis couverts

19

Se déplacer
Nos voies vertes

22

Préserver
Musée de la mine et
de la minéralogie



Édito.



Chères habitantes, chers habitants,

En avril dernier, le nouveau conseil communautaire a été installé et les membres du bureau ont été désignés. Vous découvrirez dans le dossier de ce magazine la présentation des élus et des instances de la Communauté de Communes qui porteront les projets du territoire dans les années à venir.

C'est avec humilité, détermination et un profond sens des responsabilités que nous abordons ce nouveau mandat au service du Pays de L'Arbresle et de ses habitants.

Ce renouvellement s'inscrit dans une volonté claire : poursuivre les projets engagés et continuer à faire avancer notre territoire avec constance et cohérence, dans un contexte marqué par de nombreuses mutations économiques, sociales et environnementales.

Notre ambition est simple et exigeante à la fois : faire en sorte que notre territoire demeure attractif, dynamique et solidaire. Mobilité, accès aux services, développement économique, logement, sport, culture ou solidarités : chacun de ces domaines contribue à la qualité de vie des habitants et au rayonnement de notre territoire.

Nous avons également souhaité affirmer de nouvelles priorités, et renforcer nos actions en matière de santé, notamment autour de la santé mentale des jeunes et de l'accompagnement de nos aînés, afin de répondre aux besoins de toutes les générations.

La Communauté de Communes poursuivra également sa mission d'accompagnement des communes, dans un esprit de coopération et de gouvernance partagée avec l'ensemble des maires et des élus du territoire. Cette organisation permet de mieux prendre en compte les réalités de terrain et de construire ensemble des réponses adaptées aux enjeux communautaires.

Je suis convaincu que c'est dans cet esprit de coopération, d'ouverture et de responsabilité que nous continuerons à faire progresser notre territoire.

Ensemble, poursuivons le chemin engagé.

Pierre-Jean Zannettacci
Président de la Communauté de Communes
du Pays de L'Arbresle

Sommaire.

p3 #MonTerritoire

p4 En Bref

p8 Dossier : Nouveau mandat

p14 Au cœur de nos communes

p18 Temps Forts

p19 Projet : Voie verte

p20 D'hier à aujourd'hui
Le Musée de la Mine

p22 Rencontre avec la
Source Dorée

p23 On vous répond

Terre d'Avenir Magazine
édité par la Communauté de
Communes du Pays de L'Arbresle
117 rue Pierre Passemard
69210 L'Arbresle - 04 74 01 68 90
Directeur de la publication :
Pierre-Jean Zannettacci
Rédactrice en chef : Maud Desaintjean
Rédaction : Maud Desaintjean, Justine
Dubois, Juliette Smati
Crédits photos : Service Communication
CCPA, Violaine Papot Libéral, Alexandre
Bardoux, Audrey, NH Lumières, Adobe
Stock, Romain Vericel, Communes du
Pays de L'Arbresle et l'association "Les
Amis de la Mine".
Maquette : Pamplemousse
Mise en page : Service Communication
CCPA.
Impression : Imprimerie Courand et
Associés
Imprimé sur du papier PEFC
Distribution : Routalya
Tirage : 17 500 ex.
Dépôt légal : ISSN : 2970-944X

Mon territoire.

À travers les saisons, découvrez comment la nature prend possession du territoire pour nous offrir les plus beaux paysages.

Envie de participer à la mise en lumière du Pays de L'Arbresle ? N'hésitez pas à nous envoyer vos plus beaux clichés à l'adresse : mag@paysdelarbresle.fr



Sous la lumière dorée de l'hiver, la fontaine de la place Sapéon, figée par le gel, offre un instant hors du temps, à L'Arbresle

♥ Audrey



Quand la nature et les animaux se laissent capturer en image. Moment suspendu, à Bully.

♥ Alexandre BARDOUX (@alexandre_bardoux)



Les cerisiers en fleurs à Besse nay : un spectacle éphémère et enchanteur à admirer au printemps sur notre territoire

♥ NH Lumières (@nh.lumieres)

Se divertir

Les tennis couverts SORTENT DE TERRE !



Trois complexes, composés chacun de deux courts de tennis couverts, sont en cours de construction à Bessenay, Saint Germain Nuelles et Saint-Pierre-la-Palud.

Issu d'un travail engagé par les dix clubs de tennis du territoire, ce projet porté par la CCPA permettra de développer la pratique du tennis pour tous sur le Pays de L'Arbresle, en répondant à plusieurs enjeux : le développement du sport féminin, le tennis scolaire, le sport-santé, le tennis adapté ainsi que le développement de l'arbitrage.

Une association de gestion sera créée et un travail sera mené sur la planification et la répartition des créneaux par site et par club.

La fin des travaux est prévue pour la fin de l'année à Saint Germain Nuelles et au printemps 2027 pour les deux autres sites.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée de ces travaux !



Coût total de ces réalisations : 3 155 500 € HT

Subventions accordées ou en cours :

- **État (DSIL) : 300 000 €**
- **Fédération Française de Tennis : 150 000 €**
- **Région Auvergne-Rhône-Alpes : 624 960 € (en attente de l'arrêté attributif)**

Se déplacer

Vel'Pass, LE PASS MOBILITÉ DES JEUNES

Saviez-vous que la CCPA prête un vélo électrique gratuitement aux jeunes pour faciliter leurs trajets du quotidien ?*

Découvrez la formule "Vel'Pass", à destination des jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent se déplacer pour une formation, un emploi ou un stage.

Le formulaire d'inscription ainsi que le règlement de ce nouveau service sont disponibles sur notre site internet.



MOBILITES@PAUSDELARBRESLE.FR

*Dans la limite des stocks disponibles

Se loger

Tout savoir sur LA RÉNOUATION DE L'HABITAT

Un forum de la rénovation de l'habitat se tiendra le samedi 21 novembre de 10h à 18h à la salle Claude Terrasse de L'Arbresle.

Au programme de cette journée : des conférences et des expositions pour s'informer et mieux comprendre les enjeux de l'habitat, mais aussi des rencontres avec les artisans RGE du territoire et les accompagnateurs publics à la rénovation (architecture, autorisations d'urbanisme et subventions), ainsi que des animations pour les enfants !

Un rendez-vous ouvert à tous pour s'informer, échanger et concrétiser ses projets habitat !



S'engager

Nouvelle station HAMEAU DE TAYLAN

Afin de lutter contre la pollution diffuse du milieu naturel et préserver la qualité de l'environnement, la CCPA met en service un nouveau réseau d'assainissement et une station d'épuration pour le hameau de Taylan à Savigny.



Situé sur le bassin versant du Trésoncle, affluent de la Brévenne, le site nécessite une gestion rigoureuse des rejets afin de préserver la qualité des milieux aquatiques.

Capable de traiter les eaux de 80 habitants, la station a été dimensionnée pour répondre aux besoins actuels et futurs du hameau.

Elle combine plusieurs dispositifs (dessableur, dégrilleur, biodisque, filtre planté de roseaux) qui permettent de filtrer, traiter et affiner les eaux usées tout en garantissant une gestion adaptée, efficace et respectueuse de l'environnement.

L'installation est officiellement opérationnelle depuis mai 2026.



Montant total de l'opération :
535 000 € HT

Financement CCPA : 365 000 €

Financement commune de Savigny : 80 000 €

Participation des habitants dans le cadre de leur futur raccordement : 90 000 €



Se divertir

On vous explique LA CTEAC

La CTEAC (Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle) est un partenariat entre les collectivités et l'État pour développer l'accès à la culture pour tous.

À l'échelle du Pays de L'Arbresle, elle permet de proposer à différentes structures de notre territoire (établissements scolaires, MJC, Ehpad, crèches...) des actions artistiques gratuites animées par des artistes professionnels.

Pourquoi c'est important ?

La CTEAC vise à rendre la culture accessible à tous mais aussi à encourager la participation des habitants. Elle soutient les acteurs culturels locaux et renforce l'attractivité du territoire.

L'objectif ?

Faire de la culture un levier de lien social et de dynamisme local, au plus près des habitants.



Pour plus d'information :

Elodie Volland, coordinatrice CTEAC

06 42 76 30 39

elodie.volland@paysdelarbresle.fr

Se divertir

Appel à projets POUR LES ASSOCIATIONS

Le Pays de L'Arbresle peut compter sur un tissu associatif particulièrement riche, avec de nombreuses associations présentes sur l'ensemble des 17 communes du territoire.

Ainsi dans le cadre de sa politique d'action sociale, culture et sport, la CCPA a soutenu cette année 41 projets associatifs d'intérêt Communautaire pour un montant global de 61 874 €.

S'engager

Le moustique tigre UN SUJET QUI NOUS PIQUE TOUS



La Communauté de Communes organise trois réunions publiques pour informer et sensibiliser à la lutte contre le moustique tigre.

Ces temps d'échanges, animés par l'Entente Interdépartementale de démoustication Rhône Alpes, seront l'occasion de découvrir des gestes simples et efficaces à adopter au quotidien pour se protéger et profiter pleinement de l'été, tout en participant à la lutte collective contre ce nuisible.

Trois rendez-vous sont proposés, de 19h à 20h :

- Vendredi 12 juin à Lentilly
- Vendredi 19 juin à Savigny
- Vendredi 26 juin à L'Arbresle

EN SAVOIR PLUS



Se déplacer

Nouveau ! GUIDE DES MOBILITÉS



Savez-vous comment vous déplacer sur notre territoire ?

Pour mieux connaître toutes les solutions de mobilité disponibles, la CCPA met à votre disposition un guide complet, organisé par mode de transport : marche, vélo, train, bus et voiture.

Ce guide a été élaboré pour vous présenter les services existants et leur fonctionnement. Il a été conçu comme un outil pratique, destiné à faciliter vos déplacements. Vous y trouverez des solutions pour vous déplacer que ce soit pour de courts trajets ou pour rejoindre des destinations extérieures à la CCPA.

N'hésitez pas à essayer un nouveau mode de déplacement et à découvrir une autre manière d'effectuer vos trajets !



CONSULTER LE GUIDE

Se soigner

Un p'titemps, POUR TOUS !

Besoin d'Un p'titemps ? Une aide ponctuelle et gratuite !

Expérimenté sur les communes de Bessenay, Bibost, Chevinay, Courzieu et Saint-Julien-sur-Bibost, "Un P'titemps" est une plateforme sécurisée d'entraide qui vise à favoriser les solidarités locales. Cette application met en relation un habitant ayant besoin d'un service avec un bénévole disponible pour lui apporter son aide.

Pour demander un service, ou devenir bénévole, appelez le 04 87 34 07 39 ou connectez-vous sur la plateforme unptitemps.fr.



PLUS D'INFOS



Besoin d'Un p'titemps ?
Une aide ponctuelle et gratuite

Se nourrir

Visite de fermes POUR LES SCOLAIRES

Dans le cadre de sa stratégie agricole et alimentaire, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle souhaite sensibiliser les élèves aux pratiques agricoles et aux enjeux d'une alimentation saine et locale.

L'objectif est de permettre au plus grand nombre de classes de primaire de découvrir l'agriculture locale à travers des sorties de proximité, idéalement accessibles à pied depuis l'école, afin de rencontrer les agriculteurs installés près de chez eux.

Pour cela, la CCPA finance les visites dans les six fermes pédagogiques du territoire, ainsi que le transport en car pour se rendre sur la ferme, s'il est nécessaire.

Cette année, ce dispositif a permis à plus de 500 enfants de découvrir le monde agricole de façon concrète et éducative.



S'engager

Lutte contre LES NUISIBLES !



La prolifération des rats n'est pas une fatalité. Quelques infos pour mieux comprendre et agir efficacement !

On estime qu'il y a en moyenne deux rats par habitant. Attirés par la nourriture facilement accessible, ils recherchent également des endroits chauds et abrités pour s'installer.

Comment limiter leur présence près de chez vous ?

• **Gérez correctement vos déchets :**

veillez à bien fermer vos poubelles, évitez de laisser des sacs au sol et nettoyez régulièrement les zones de stockage.

• **Supprimez les abris potentiels :**

limitez les tas de bois ou les buissons à proximité des habitations.

• **Soyez vigilants avec les poulaillers :**

stockez les graines en hauteur, dans des contenants hermétiques, et éliminez les restes alimentaires.

Une responsabilité collective

La lutte contre les rongeurs est l'affaire de tous : le maire veille à la salubrité publique, la collectivité agit sur ses équipements (suivi, protection des composteurs, etc.) et chaque propriétaire entretient ses espaces extérieurs et ses bâtiments.

Grandir

Financez votre BAFA GRÂCE À LA CCPA

Vous habitez sur le territoire et souhaitez rejoindre une structure jeunesse ou d'animation ?

L'Info Jeunes Pays de L'Arbresle vous accompagne.

Accessible dès 16 ans, le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur permet d'encadrer des groupes d'enfants / adolescents, d'animer des activités ludiques et de découverte en accueil collectif de mineurs, ou encore de s'engager sur des temps éducatifs.

Le coût de la formation BAFA varie selon la formule choisie. Si vous habitez sur le territoire du Pays de L'Arbresle, la CCPA peut vous aider à financer votre formation. Pour en savoir plus et bénéficier de cette aide, rendez-vous à l'Espace Info Jeunes.

Contact : 04 74 72 02 19
infojeunes@paysdelarbresle.fr



NOUVEAU MANDAT, NOUVEAUX ÉLUS !





C'est parti pour un nouveau mandat !

Les élections des 15 et 22 mars derniers ont permis la désignation des conseillers communautaires qui siègent à la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (CCPA).

Jeudi 2 avril, ils se sont réunis à l'occasion du premier conseil communautaire du mandat.

À l'ordre du jour : l'installation des nouveaux élus et l'élection du Président, des Vice-présidents et des Conseillers délégués.

Tous les élus communautaires, représentants des 17 communes de notre territoire, ont pris part au vote à bulletin secret.

Pierre-Jean Zannettacci a été reconduit dans ses fonctions de Président à l'unanimité.

Il sera accompagné de **13 Vice-présidents et 3 conseillers délégués**. Ensemble, ils forment le bureau communautaire, où chaque commune est représentée.

Ce renouvellement est l'occasion pour nous de revenir sur le fonctionnement de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle et ses missions.



Le rôle de la Communauté de Communes

Une Communauté de Communes est établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

Elle **regroupe plusieurs communes voisines qui choisissent de travailler ensemble** sur des projets d'intérêt commun.

En mutualisant leurs moyens, elles peuvent réaliser des actions qu'il serait difficile de mener seules, comme le développement économique, la gestion des déchets, l'aménagement du territoire ou encore certains équipements et services à la population.

La loi confie à la Communauté de Communes certaines missions obligatoires. Les communes peuvent également décider de lui transférer d'autres compétences pour répondre aux besoins du territoire.

La CCPA incarne ainsi **la volonté des communes du Pays de L'Arbresle d'unir leurs forces pour construire ensemble des projets utiles à tous les habitants.**

Les instances de la CCPA



Le Conseil Communautaire

Il est composé de 45 conseillers communautaires élus au suffrage universel direct pour 6 ans. Chaque commune membre dispose de représentants au sein du Conseil communautaire.

Le Conseil se réunit environ 8 fois par an pour décider des orientations générales, des projets et des actions de la CCPA à mettre en oeuvre. C'est lui qui vote le budget.

Vos élus

Le Président



Pierre-Jean ZANNETTACCI
Président CCPA
Maire de L'Arbresle

Le Bureau communautaire



Florent CHIRAT
1^{er} Vice-Président
Maire de Saint-Julien-sur-Bibost



Virginie CHAVEROT
2^e Vice-Présidente
Lentilly



Morgan GRIFFOND
3^e Vice-Président
Maire de Saint-Pierre-la-Palud



Monique LAURENT
4^e Vice-Présidente
Maire de Savigny



Alain THIVILLIER
5^e Vice-Président
Maire de Dommartin



Yvan MOLLARD
6^e Vice-Président
Maire de Sain-Bel



Charles-Henri BERNARD
7^e Vice-Président
Maire de Bully



Bertrand GONIN
8^e Vice-Président
Maire d'Éveux



Jean-Bernard CHERBLANC
9^e Vice-Président
Maire de Courzieu



Olivier LAROCHE
10^e Vice-Président
Maire de Sarcey



Frédéric TERRISSE
11^e Vice-Président
Sourcieux-les-Mines



Franck CHAVEROT
12^e Vice-Président
Maire de Bibost



Jacques MALIGEAY
13^e Vice-Président
Maire de Bessenay



Aymeric GIRARDON
Conseiller délégué
Maire de Fleurieux-sur-L'Arbresle



Marie-Claire LAURENT-SANNA
Conseillère déléguée
Saint Germain Nuelles



Frédéric PAULOIS
Conseiller délégué
Chevinay

Les Élus communautaires



Dominique ROSTAING-TAYARD
L'Arbresle



Gilles PEYRICHOU
L'Arbresle



Alexandra POMMIER
L'Arbresle



Vincent LAFAY
L'Arbresle



Sheila MCCARRON
L'Arbresle



Bernadette GRAND
Bessenay



Nicolas FRAISSINET
Bessenay



Claire DOUVIER
Bibost (suppléante)



Florence DEVAY
Bully



Louis PASCUAL
Chevinay (suppléant)



Magali ER RAFIQI
Courzieu



Catherine LAVET
Dommartin



Jean-Louis BERRAT
Dommartin



Emma SCHABEL
Éveux



Isabelle BONNET
Fleurieux-sur-L'Arbresle



Elvine LEON
Fleurieux-sur-L'Arbresle



Eric POLNY
Maire de Lentilly



Cassandre JOUBREL
Lentilly



Julien HUËT
Lentilly



Thierry MAGNOLI
Lentilly



Mélodie BURKHARDT
Lentilly



Nicole PAPOT
Lentilly



Christine LOPEZ
Sain-Bel



Philippe DUPONT
Sain-Bel



Delphine NIORT
Sarcey (suppléante)



Serge MALET
Savigny



Claude PÉPIN
Maire de Saint Germain Nuelles



Émilie BRUYERE
Saint Germain Nuelles



Valérie GUIRAL
Saint-Julien-sur-Bibost (suppléante)



Fanny PEUBLE
Saint-Pierre-la-Palud



Bernard GONNON
Saint-Pierre-la-Palud



Karinne JARRY
Sourcieux-les-Mines

Les instances de la CCPA (suite)

Le Bureau Communautaire

Le Bureau Communautaire prépare les décisions et orientations communautaires, et règle les affaires pour lesquelles le Conseil Communautaire lui a donné délégation.

Les membres du Bureau Communautaire et leurs délégations :

- **Président** : Pierre-Jean Zannettacci
- **1^{er} Vice-Président** : Florent Chirat
Aménagement du territoire
- **2^e Vice-Présidente** : Virginie Chaverot,
Développement économique et mobilité
- **3^e Vice-Président** : Morgan Griffond,
Coopération territoriale
- **4^e Vice-Présidente** : Monique Laurent,
Transition écologique et énergétique
- **5^e Vice-Président** : Alain Thivillier,
Finances
- **6^e Vice-Président** : Yvan Mollard,
Sports et santé
- **7^e Vice-Président** : Charles-Henri Bernard,
Moyens généraux, mutualisations, plan intercommunal de sauvegarde et communication
- **8^e Vice-Président** : Bertrand Gonin,
Assainissement, eaux pluviales et syndicats de rivières
- **9^e Vice-Président** : Jean-Bernard Cherblanc,
Déchets
- **10^e Vice-Président** : Olivier Laroche,
Commerce et entrepreneuriat
- **11^e Vice-Président** : Frédéric Terrisse,
Jeunesse et culture
- **12^e Vice-Président** : Franck Chaverot,
Agriculture
- **13^e Vice-Président** : Jacques Maligeay,
Habitat
- **Conseiller délégué** : Aymeric Girardon,
Voirie
- **Conseillère déléguée** : Marie-Claire Laurent-Sanna,
Solidarités
- **Conseiller délégué** : Frédéric Paulois,
Tourisme

La conférence des Maires

Elle regroupe l'ensemble des Maires des communes membres. Elle prépare les grandes décisions communautaires et propose des évolutions du territoire. Cette instance oriente politiquement l'action communautaire.

Elle renforce le dialogue entre les Maires et entre la CCPA et ses communes membres.

Les commissions thématiques

Les commissions sont composées d'élus communautaires et municipaux des communes membres. Elles sont présidées par un Vice-président ou un conseiller délégué, qui assure la responsabilité, l'animation et le suivi de ces commissions.

Elles travaillent à l'élaboration des projets et des actions de la Communauté de Communes, et font des propositions qui sont ensuite soumises au Bureau, et/ou au Conseil Communautaire.

Le projet de territoire

Pour mener leur action, les élus communautaires s'appuient sur un projet de territoire qui porte l'ambition stratégique du Pays de L'Arbresle.

Ce document, élaboré de façon concertée en 2022 à partir d'une analyse fine des atouts et des faiblesses du territoire, établit une vision partagée à l'horizon 2040.

Véritable feuille de route orientant le développement et l'aménagement du Pays de L'Arbresle, le projet de territoire du Pays de L'Arbresle met l'humain au centre de la réflexion pour permettre à tous de bien vivre ensemble au travers de 10 grands besoins :

-  **Préserver.**
-  **Se déplacer.**
-  **Se soigner.**
-  **Se nourrir.**
-  **Grandir.**
-  **Se loger.**
-  **Travailler.**
-  **S'engager.**
-  **Économiser.**
-  **Se divertir.**

L'action des élus et celle des agents sont complémentaires. Ils œuvrent ensemble pour mettre en place et améliorer le service rendu aux usagers locaux. **114 agents** travaillent pour la CCPA.

Les équipements de la CCPA

Le siège administratif et politique à Sain-Bel

L'Arborescence à L'Arbresle

Cet espace rassemble :

- L'accueil physique et téléphonique de la CCPA
- L'Info Jeunes Pays de L'Arbresle
- L'espace France Services et les permanences de partenaires (CAF, CARSAT...)
- L'hôtel d'entreprises
- Le Canevas 2.0

Les Relais Petite Enfance :

- La Ronde des Loupiots à L'Arbresle
- Les Écureuils à Lentilly
- Pas à Pas à Saint-Pierre-la-Palud

Les équipements sportifs :

- L'Archipel à Sain-Bel
- Le Complexe Sportif à Sain-Bel
- Le boulodrome communautaire à Sain-Bel
- Le rugby club du Pays de L'Arbresle à Fleurieux-sur-L'Arbresle

Les espaces verts :

- Le bassin de la Falconnière à Sourcieux-les-Mines

- Le Val des Chenevières à Éveux et L'Arbresle
- L'aire du Crêt d'Arjoux à Saint-Julien-sur-Bibost

Mais aussi :

- L'Espace découverte du Pays de L'Arbresle à L'Arbresle
- 2 déchèteries communautaires à Courzieu et Fleurieux-sur-L'Arbresle
- 20 stations de traitement des eaux usées
- 10 bassins d'orage
- 4 aires dédiées à l'accueil des gens du voyage
- 4 stations Vel'Par (vélos électriques libre-service)
- 13 aires de covoiturage



Notre territoire



17 communes
39 338 habitants
185 km² de superficie

POUR EN SAVOIR PLUS :
PAUSDELARBRESLE.FR

AU CŒUR DE NOS COMMUNES

Bessenay

Salle plurifonctionnelle

La commune a lancé la construction d'un nouvel espace plurifonctionnel pour remplacer la salle du Prado, devenue inadaptée.

Ce bâtiment moderne accueillera jusqu'à 350 repas et 450 à 500 spectateurs.

Conçu de manière écoresponsable et valorisant la lumière naturelle, il sera un lieu de rencontre et de partage pour les associations, les animations et les habitants, renforçant durablement la vie locale et l'attractivité territoriale.



Projection du futur espace plurifonctionnel

Bibost



Le Centre d'Animation a été rénové et mis à la disposition des associations et habitants

Le Centre d'Animation est de nouveau disponible après des travaux, du sol au toit, qui ont duré 6 mois.

Les associations ont pu reprendre leurs nombreuses activités, notamment sportives à destination des habitants de Bibost et des alentours. L'association Gym'Bo en a profité pour en proposer une nouvelle : le Step, avec le soutien de la CCPA. En plus de la gymnastique sportive et de l'Activité Physique Adaptée, on y pratique aussi la danse de salon et en ligne.

Intéressé ? Contactez l'association Gym'Bo

- Colette Goutte au 06 75 91 35 47
- Pour la danse : René Michel au 06 15 42 46 53.

Le saviez-vous ? Les 2 salles du Centre d'Animation peuvent aussi être louées, notamment pour des manifestations privées. Contactez la mairie au 04 74 70 76 07.

Bully

Le feu dans tous ses états

Rendez-vous le 10 octobre 2026, au cœur du village, pour un parcours ponctué d'expositions, d'ateliers et de rencontres afin de découvrir la place du feu dans nos vies.

Un événement proposé par la commune en partenariat avec les associations du village.

Au programme : patrimoine domestique, mythes et légendes, témoignages de viticulteurs et de pompiers, approche géologique et atelier œnologique.

La journée se conclura par un moment convivial autour d'un repas au feu de bois.



Courzieu



Les jeux inter-hameaux sont de retour !

Rendez-vous le dimanche 5 juillet lors des jeux inter-hameaux de Courzieu.

Organisés par l'association Courz'y Fêtes, les Courzerois sont invités à participer à un après-midi de jeux et de rire.

Une buvette sera sur place pour se restaurer. Et pour poursuivre les festivités, un repas sera proposé le soir au prix de 16 € (sur réservation) ainsi qu'un superbe feu d'artifice à partir de 23h, ouvert à tous.

Des animations seront également prévues sur l'église durant la soirée.

Pour réserver votre repas :

- Daniel Badoil - 06 80 04 56 95
- Béatrice Darfeuille - 06 82 00 02 67

Dommartin



Dommartin décroche sa 3^{ème} abeille Apicité, plus haute distinction de l'UNAF

Cette reconnaissance s'appuie sur des actions concrètes : 422 reines de frelons asiatiques piégées au printemps lors d'une campagne participative, plantations mellifères, animations pédagogiques, déménagement du rucher communal à Maligny et installation innovante de ruches cheminées.

Un engagement collectif mené par l'association ARAPED au service de la biodiversité.

Fleurieux-sur-L'Arbresle

Un espace de loisirs qui rassemble

Niché sous l'Espace Baraduc, un nouvel espace de loisirs convivial prend vie et séduit déjà les habitants.

Pensé pour tous, il propose une aire de jeux pour les 6-12 ans ainsi qu'une zone de fitness en accès libre.

Moderne et attractif, ce lieu deviendra bientôt encore plus dynamique avec l'ouverture d'un parcours vélo type pump track.



L'Arbresle



L'Arbresle Plage : des animations gratuites pour tous

Pour sa 5^e édition, L'Arbresle Plage revient du 12 au 20 juin, place de la République.

Devenu un rendez-vous incontournable, cet événement gratuit proposera une nouvelle fois des animations pour tous : bac à sable, cabane de plage de la médiathèque, spectacles, concerts et moments conviviaux.

Un véritable air de vacances en plein cœur de la ville, à partager en famille ou entre amis.

Inauguration vendredi 12 juin à 19h30.
Retrouvez le programme complet



Lentilly

Nouveau gymnase à Lentilly

Le 27 mars, la commune a inauguré l'extension du gymnase situé sur le site du collège Jacques Cœur.

Un équipement modernisé au service des scolaires, associations et sportifs du territoire.

Deux salles ont été baptisées : "Eric Escoffier" et "Jennifer et Alain Digbeu".

Un moment convivial partagé avec élus, partenaires et habitants.

Merci à tous les contributeurs de ce projet.



De gauche à droite : famille d'Eric Escoffier, Jennifer et Alain Digbeu

Saint Germain Nuelles

L'écrin se dévoile

La salle modulaire de spectacles ouvre ses portes au bourg de Nuelles et vous révèle son nom : L'Écrin.



Fin avril/début mai, une semaine de lancement de 6 spectacles très variés, organisés par la municipalité et des associations de la commune, a offert à plusieurs centaines de spectateurs la possibilité de découvrir cet équipement et la grande diversité de ses usages (spectacle vivant et vidéo grand écran). Elle peut ainsi recevoir artistes, techniciens et spectateurs dans de bonnes conditions.

Lors des prochains événements (saison culturelle, spectacles associatifs ou scolaires, conférences, ciné-club...), venez découvrir pourquoi cette salle s'appelle l'Écrin !



Fiche descriptive et règlement intérieur sur le site saint-germain-nuelles.fr

Saint-Julien-sur-Bibost

Cuisses de bœuf à la broche

Le Comité Inter-Société organise le dimanche 12 juillet à partir de 12h00, sa journée tant attendue par les Saint-Juliennois et les habitants des villages voisins : un repas dans les rues du village pour déguster de délicieuses cuisses de bœuf cuites à la broche.

Ambiance garantie : bandas (GIF), concerts (Laura Maz, Dame Cachou et Midnight Sun).

Menu adulte : 26 € et menu pour enfants de moins de 12 ans : 13 €.



Vous souhaitez découvrir et participer à cette journée ?
Vous pouvez réserver vos places auprès de Laurine Farjot : 06 38 40 51 47.

Savigny

Commerces : du nouveau à Savigny !

Après la fermeture de la boulangerie du village, la mairie s'est mobilisée avec le soutien de la CCPA pour maintenir des commerces de proximité en proposant un local communal.

Ainsi elle a soutenu le projet des Halles de la Tour, associant boulangerie et épicerie, qui a ouvert en septembre 2025.

Depuis mars, *Jenny'Halles Traiteur* complète l'offre avec notamment charcuterie à la coupe, fromages, poisson et plats cuisinés. Elle s'est installée à la place du Pap's Snack qui a rejoint le Bar-restaurant du Clos de l'Abbaye repris par Jérôme et Jennyfer Chaigneau.

Menu traditionnel ou restauration rapide, animations, le Clos de l'Abbaye poursuit donc son activité, dans un cadre agréable avec sa terrasse et son parc.



Sourcieux-les-Mines

À la recherche de commerçants !

Et si vous vous installiez à Sourcieux-les-Mines, village de près de 2 200 habitants ?

Dans le cadre de la rénovation d'un bâtiment emblématique du centre-bourg, la commune de Sourcieux-les-Mines propose à la location un local commercial d'environ 130 m² idéalement situé en plein cœur du village.

Le local peut éventuellement être coupé en 2 pour accueillir 2 activités.

Ces espaces seront livrés hors d'eau, hors d'air dès juin 2026, offrant ainsi une grande liberté d'aménagement pour s'adapter à tout type d'activité : commerce de proximité, service à la population ou projet original valorisant la vie locale.

Véritable atout du lieu, une vaste terrasse de près de 201 m² vient compléter cet espace. Offrant une très belle vue dégagée sur les Monts du Lyonnais, elle pourra être un vrai avantage pour accueillir une clientèle et créer un lieu de vie convivial et attractif.



Vous êtes porteur de projet, commerçant à la recherche d'un emplacement dynamique et convivial ?
N'hésitez pas à contacter Christian Comby, Adjoint en charge des grands projets et des travaux, pour toute information complémentaire ou pour organiser une visite sur place :
christian.comby@sourcieuxlesmines.fr

Se divertir

LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER SUR LE PAYS DE L'ARBRESLE



Mercredi 1^{er} juillet

Pool party des enfants de 10h à 18h à L'Archipel

Préparez les maillots, ça va bouger à L'Archipel : une journée 100 % fun dédiée aux enfants vous attend !

Pour en savoir plus :
archipel-aquacentre.fr



Les 28 et 29 août

Festival Ondes et Bal à Saint Germain Nuelles

Concerts, jeux pour enfants, village artisanal, buvette et petite restauration !

Avec le soutien de la CCPA

Pour en savoir plus :
ondes-et-bal.com



Du 3 au 5 juillet

La Féria de Savigny

Une interprétation locale et conviviale de cette tradition du sud-ouest !

Avec le soutien de la CCPA

Pour en savoir plus :
feria-de-savigny.fr



Du 3 au 5 juillet

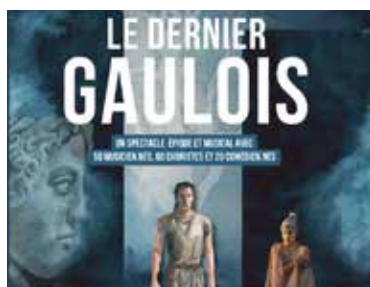
Opéra populaire "Le Dernier Gaulois"

à Sourcieux-les-Mines

Un spectacle grandiose au cœur de la Rome Antique !

Avec le soutien de la CCPA

Pour en savoir plus :
lacaserne-sourcieux.fr



Vendredi 10 juillet

La Nuit de l'Arbo-Rosé Place Sapéon à L'Arbresle

Les viticulteurs du territoire vous invitent dans le cadre du

Festival Rosé Nuits d'Été

Avec le soutien de la CCPA

Pour en savoir plus :
beaujolais-tourisme.com

Dimanche 13 septembre

Festival "Les Murmures du Temps" au Val des Chenevières

Visites guidées, spectacles et ateliers artistiques. Gratuit et ouvert à tous

Pour en savoir plus :
lesmurmuresdutemps.fr/



Mon Pays
de L'Arbresle.fr



Retrouvez tous les événements du territoire dans la rubrique « Agenda » de monpaysdelarbresle.fr

Vous organisez un événement au Pays de L'Arbresle ?

Faites-le connaître en nous écrivant à contact@monpaysdelarbresle.fr



LES VOIES VERTES EN TOUTE QUIÉTUDE

En centre-bourg ou entre les villages, le Pays de L'Arbresle dispose de voies vertes qui permettent de se déplacer en toute sécurité. Elles sont conçues spécifiquement pour les modes doux.



VOIE VERTE DES CORDINEAUX
Dommartin

Une voie verte, c'est quoi ?

C'est une voie de circulation qui, à la différence d'une piste cyclable réservée uniquement aux cyclistes, est aménagée pour tous les modes doux non motorisés : vélos, vélos à assistance électrique, trottinettes, piétons...

C'est un espace de partage où chacun se déplace à son rythme.

Quels sont les modes doux ?

Il s'agit des moyens de déplacement non motorisés ou roulant jusqu'à 25 km/h uniquement et qui ne polluent pas l'air comme la marche à pied, le vélo et la trottinette.



VOIE VERTE DE SAVIGNY
entre Savigny et Sain-Bel



VOIE VERTE DE LA BRÉVENNE
entre Sain-Bel et L'Arbresle

Le revêtement de la voie verte de la Brévenne est fait en enrobé drainant :

C'est un matériau perméable qui laisse infiltrer les eaux pluviales directement dans le sol. La peinture des bandes est phosphorescente, ce qui permet de l'emprunter à vélo ou en trottinette même la nuit.

PROCHAINEMENT



VOIE VERTE DE LENTILLY
entre Lentilly
et La Tour de Salvagny



AVENUE DU 11 NOVEMBRE
qui dessert
le Collège des 4 Vents



VOIE VERTE LA PONCHONNIÈRE
qui dessert les entreprises locales
et le Lycée Germaine Tillon

Préserver

Travailler



AU CŒUR DE LA MINE ET DE LA MINÉRALOGIE

Les anciennes mines de Sain-Bel ont joué un rôle important dans l'histoire et dans le développement économique de la région lyonnaise. Le musée situé à Saint-Pierre-la-Palud revient sur leur histoire, du début de l'exploitation vers 1450 à leur fermeture en 1972.



Mines de Sain-Bel, HÉRITAGE INDUSTRIEL

Exploitées du Moyen-Âge jusqu'en 1972, les mines de Sain-Bel s'étendaient notamment sur les communes de Chevinay, Saint-Pierre-la-Palud et Sourcieux-les-Mines (et non Sain-Bel malgré leur nom).

Elles ont d'abord produit du cuivre avant de se spécialiser dans la pyrite de fer, indispensable à la fabrication de l'acide sulfurique. Elles représentaient jusqu'à 70 % de la production française au début du XX^e siècle. L'exploitation s'est intensifiée après 1872, avec des records atteints autour de 1900. Le puits Perret, à Saint-Pierre-la-Palud, mis en service en 1928, restera actif jusqu'à la fermeture en 1972.

Aujourd'hui, ce passé industriel se lit encore dans le paysage de Saint-Pierre-la-Palud, avec notamment le chevalement du puits Perret. Il se découvre également à travers le Musée de la Mine et de la Minéralogie.



Mineurs au travail aux alentours de 1965



EN CHIFFRES

- **1450**
début de l'exploitation
- **4 décembre 1982**
inauguration du musée
- **3 km**
de réseaux souterrains
- **2 790**
minéraux
la plus importante collection de la Région

L'Association les Amis de la Mine MAINTIENT LE SOUVENIR

C'est en 1980, quelques années après la fermeture de l'exploitation, qu'André Jaillet et les anciens mineurs ont souhaité consacrer un musée aux mines de Sain-Bel. Grâce à l'aide de l'Association Minéralogique de L'Arbresle, mais aussi de la municipalité, du Conseil général, du Conseil Régional ainsi que de la société Rhône-Poulenc, l'inauguration a pu se réaliser officiellement le 4 décembre 1982 à l'occasion de la Sainte-Barbe (protectrice des mineurs).

Aujourd'hui, près de 77 bénévoles permettent au musée d'accueillir tout au long de l'année des visiteurs, mais également d'entretenir les lieux et de faire perdurer l'histoire des mineurs.

Pour cela, des dons de particuliers ont régulièrement lieu : matériel d'époque, minéraux, fossiles...

Pour permettre au grand public de découvrir davantage l'histoire industrielle de leur territoire, de nombreuses animations sont organisées en partenariat avec la mairie de Saint-Pierre-la-Palud :

les "120 ans de la cité minière" en 2025, l'aménagement de la Carrière de Saint-Antoine, des balades "Dans les pas des mineurs" ou "de l'eau à la vapeur", des conférences, une exposition sur Sainte-Barbe, ou encore des visites nocturnes...

Visitez le Musée DÉCOUVREZ L'HISTOIRE !

Le Musée est ouvert tous les week-ends et jours fériés de mars à novembre, de 14h à 18h (départ de la dernière visite à 17h).

Pendant les vacances scolaires, les lieux ouvrent leurs portes également le mardi et jeudi, avec une visite à 14h.

Des visites de groupes ou scolaires sont possibles sur rendez-vous.

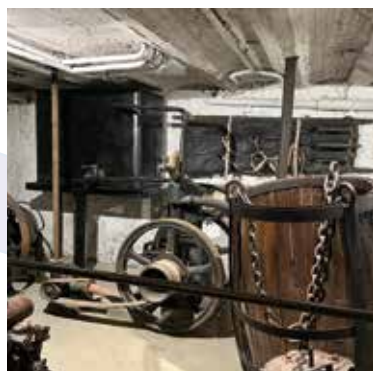
Une visite dure entre 1h30 et 2h. Elle comprend :

- Une visite guidée dans les galeries reconstituées (audioguide en plusieurs langues disponibles),
- Une visite libre dans les salles d'exposition et sur le site minier,
- La projection vidéo du film : « Les Mineurs, leurs familles et leurs vies quotidiennes », qui relate la vie sociale, culturelle et sportive durant l'exploitation minière.



Pour en savoir plus : amisdelamine@orange.fr

Contact pour les visites : visitemuseedelamine@gmail.com



MUSEE-MINE-MINERALOGIE-ST-PIERRE-LA-PALUD.FR



TARIFS

Adulte : 7 €

Enfant (3 à 16 ans) et étudiant : 5,50 €

Groupe (prix / personne) :

• Adulte : 6 €

• Enfant (3 à 16 ans) et étudiant : 4,50 €



Travailler

DÉCOUVREZ, RENCONTREZ, CONSOMMEZ... LOCAL !



Jean-Yves, Karine et Nathalie, l'équipe de la Source Dorée

Nous sommes partis à la rencontre de Nathalie, propriétaire de la "Source Dorée" située à Saint-Pierre-la-Palud.

Pouvez-vous présenter votre idée de départ ?

Avec mon mari Philippe, nous étions tous les deux cadres supérieurs en Île-de-France. Il y a 17 ou 18 ans, nous avons eu envie de changer de vie. Nous rêvions de nature, d'espace, et d'un projet qui ait du sens. Nous avons alors imaginé créer une maison d'hôtes. Tout est allé très vite. La toute première maison que nous avons visitée a été un véritable coup de cœur. Située à Saint-Pierre-la-Palud, avec une vue magnifique et un caractère atypique, elle nous a immédiatement séduits.

Il a ensuite fallu se retrousser les manches : 2 ans de travaux intenses ont été nécessaires pour redonner vie à ce lieu historique qui appartenait à Léon Bérard et Hélène Mangini. À l'issue, nous avons ouvert "La Source Dorée", alors composée de chambres d'hôtes et d'un restaurant, ouvert avec notre associé et ami Jérôme Munster.

Quel a été le déclic pour vous lancer dans la permaculture ?

Grâce à une de mes proches, Karine Lardans, une nouvelle idée

a germé : développer ensemble une ferme en permaculture.

Nous disposons de 7 hectares, dont environ 1 hectare et demi cultivé de manière plus intensive. La permaculture est une vraie solution d'avenir, mais elle nécessite des connaissances solides, et demande beaucoup d'observation. Au fil du temps, nous avons façonné ce lieu comme un véritable espace de biodiversité.

Au départ, nous cultivions des arbres, des légumes, des fruits et des plantes aromatiques, qui alimentaient le restaurant, la ferme et des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP).

Il y a environ un an et demi, nous avons arrêté le maraîchage pour nous consacrer aux fruits, aromatiques et fleurs.

Aujourd'hui, le jardin est ouvert à la visite et continue de vivre comme un écosystème à part entière.

Comment a ensuite évolué votre activité ?

Nous avons ensuite décidé d'arrêter les chambres d'hôtes et le restaurant. Le lieu reste néanmoins vivant, accueillant et inspirant.

L'aventure s'est enrichie de belles rencontres, comme celle de Jean-Yves. Ancien pâtissier, présent initialement pour 1 mois, il s'est formé au jardinage et cela fait aujourd'hui 4 ans qu'il est à

nos côtés !

La Source Dorée, c'est aussi un lieu de transmission. Nous proposons des formations tout au long de l'année. Nous offrons également la possibilité de réaliser des ateliers : création de bouquets de fleurs, préparation d'une cuisine végétale ou même (peut-être) bientôt, conception de confitures.

Nous accueillons également des séminaires pour les entreprises ou encore des visites de scolaires pour sensibiliser à l'environnement dès le plus jeune âge.

Nous avons une boutique sur place avec des confitures, tisanes, sirops, fleurs comestibles...

Nous sommes aussi présents sur certains marchés et dans plusieurs boutiques lyonnaises.

Comment définiriez-vous la Source Dorée ?

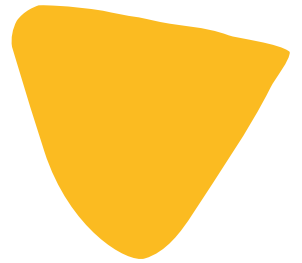
La Source Dorée, c'est avant tout une aventure humaine, un lieu en constante évolution, où la nature, la transmission et le partage sont au cœur de tout.

Si vous souhaitez rejoindre l'association nouvellement créée, nous serons heureux d'accueillir des bénévoles passionnés de jardins. N'hésitez pas à nous contacter !

POUR EN SAVOIR PLUS
RENDEZ-VOUS SUR
MONPAUSEDELARBRESLE.FR



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS RÉPOND...



S'engager

J'ai repéré plusieurs frelons asiatiques dans mon jardin, que fait la CCPA pour lutter contre cet insecte ?

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a reconduit et renforcé son action contre le frelon asiatique, un insecte invasif dont la présence ne cesse de s'intensifier sur l'ensemble du territoire national.

Pour faire face à cette recrudescence, la CCPA a soutenu le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) à hauteur de 20 000 € en 2025, permettant la destruction de 110 nids, dont plusieurs situés à proximité immédiate de zones de vie.

La collectivité a également structuré un dispositif de piégeage de printemps, visant à capturer les reines fondatrices avant la création des colonies.

Cette stratégie a reposé sur :

- un réseau d'environ 60 piègeurs volontaires mobilisés sur les 17 communes ;
- l'acquisition et la distribution de plus de 700 pièges ;
- une animation collective incluant réunions d'information, conseils techniques et suivi des pratiques avec l'aide de tous nos partenaires.

Vous avez remarqué un nid près de chez vous ?

Signalez-le sur www.frelonsasiatiques.fr, le site officiel du GDS Auvergne Rhône-Alpes, afin qu'un spécialiste puisse intervenir.

En parallèle, vous pouvez également contacter votre mairie pour connaître le référent "frelons asiatiques" de votre commune et participer à la campagne de piégeage en installant un piège sur votre propriété.

Se déplacer

Comment fonctionne le service de vélos électriques en libre-service disponible sur le territoire ?

Le service VEL'PAR permet de louer des vélos électriques en libre-service pour tester le vélo électrique ou se déplacer librement autour de chez soi.

Des stations sont disponibles à plusieurs endroits sur le territoire :

- 2 à Courzieu (Mairie et La Giraudière),
- 1 à la gare de Lentilly Charpenay,
- 1 à Dommartin (Ferme du Prost)

Au total, 10 vélos électriques sont accessibles 7j/7 et 24h/24. Vous pouvez circuler entre les stations ou autour d'une même station, puis redéposer le vélo à la station souhaitée.

La location se fait simplement via un smartphone, sur le site VEL'PAR : il suffit de créer un compte et de cliquer sur « louer un vélo » à la station choisie pour débloquer un vélo.



Site VEL'PAR

Deux formules sont proposées :

- Tarif ponctuel : 0,50 € la demi-heure
- Abonnement mensuel : 8 € / mois, incluant 30 minutes gratuites par jour (puis 0,50 € la demi-heure)

Si vous possédez une carte de transport Ourà (train ou car), vous pouvez l'associer à votre compte VEL'PAR et l'utiliser pour déverrouiller directement un vélo depuis la borne.

Bonus ! À partir du mois de juin, une offre de parrainage est proposée pour tout nouvel inscrit.



Pour participer à l'offre de parrainage :

POUR NOUS ADRESSER
TOUTES VOS QUESTIONS :
MAG@PAUSDELARBRESLE.FR





FESTIVAL

Val des Chènevières - Éveux

DIMANCHE 13

SEPTEMBRE

2026

LES

MUR

MURÉS

DU

TEMPS

**Les 3
circuits
en visites
guidées**

**Spectacles
et ateliers
artistiques**

**GRATUIT
TOUT PUBLIC**